

REGLEMENTS SPORTIFS NATATION COURSE DU COMITE REGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON POUR LA SAISON SPORTIVE 2009/2010

Précisions importantes :

Comme pour le règlement fédéral, le règlement sportif régional 2009/2010, dans un esprit de stabilité, est établi pour la durée de l'olympiade 2009/2010, sous réserve il va sans dire d'éventuelles modifications ou réajustements des programmes et règlements sportifs fédéraux.

Les programmes et règlements sportifs de natation 2009/2010, ont donc été établis dans le respect des directives fédérales.

PRECISIONS UTILES POUR UNE BONNE COMPREHENSION DES PROGRAMME ET REGLEMENTS SPORTIFS REGIONAUX 2009/2010

1°) les différents types de compétitions :

A compter de la saison sportive 2009/2010 et pour la durée de l'olympiade 2009/2012, il convient de distinguer 3 types de compétitions :

- **Les compétitions d'animation :**

Les compétitions ou meetings d'animation sont des compétitions qui ne possèdent pas de « label » : Elles ne sont donc pas qualificatives pour les compétitions de référence de nos programmes et calendriers fédéraux (Championnats de France de N1, Championnats de N2, Championnats Inter régionaux ou N3, Championnats de France Jeunes, Championnats de France Cadets, Championnats de France Minimes). Elles ne sont pas non plus de référence, et ne permettent donc pas l'accès à une série pour la saison suivante. Si les conditions requises sont remplies, il reste cependant possible de battre un « record ou une Meilleure Performance Française », dans le cadre d'une compétition d'animation.

- **Les compétitions qualificatives :**

Les compétitions qualificatives ce sont des compétitions permettant à un nageur de se qualifier en cours de saison à des compétitions de référence, de son niveau ou dont le niveau est supérieur à celui qu'il possédait en début de saison. Ceux sont des compétitions « labellisées » par la FFN et qui sont inscrites aux calendriers officielles de la FFN, des comités régionaux, et des comités départementaux. Elles sont situées durant la période de qualification, c'est à dire programmées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2010.

Les compétitions qualificatives situées dans cette période du calendrier permettent de se qualifier aux différents niveaux de championnats (N3, N2, et championnats de France PCA). Pour exemple : je suis un nageur senior de niveau régional en début de saison et participe à une compétition de « label régional », je peux réaliser dans le cadre de celle-ci des performances me permettant de me qualifier pour les Championnats de Nationale 3 (cf : grille de qualification pour cette compétition fixée par la FFN). Ces compétitions labellisées par la

Il existe 2 types de « label » :

- **Un « label national »** qui permet de pouvoir se qualifier, en fonction de la catégorie d'âge du nageur, pour la plupart des compétitions nationales TC ou PCA (hormis les N1). Ce label national est attribué par la FFN dans le respect d'un cahier des charges fixé par celle-ci pour ce type de compétitions (voir spécial règlements FFN 2009/2010).
 - **Un « label régional »** qui permet de pouvoir se qualifier pour les Championnats régionaux et Championnats Inter régionaux (N3) de son Inter région. Ce label régional est attribué par chaque comité régional, pour les compétitions organisées dans sa région, et ce, dans le respect d'un cahier des charges fixé par la FFN pour ce type de compétitions (voir spécial règlements FFN 2009/2010).
-
- **Les compétitions de référence** : ce sont des compétitions organisées en bassin de 50 m, à l'exception des compétitions de référence départementales qui, elles peuvent être organisées indifféremment en bassin de 25 ou 50 m.
 - Organisées en bassin de 25 m elles ne permettent l'accès qu'aux seules séries départementales.
 - Organisées en bassin de 50 m, elles donnent la possibilité d'accéder aux différentes séries, nationales, interrégionales, régionales ou départementales, selon les grilles de séries correspondantes établies pour toute la durée de l'olympiade.

Ces compétitions sont programmées sur la troisième partie du calendrier fédéral « Championnats nationaux et compétitions internationales ».

Important : certaines compétitions de référence sont aussi qualificatives (exemple : les N2 sont qualificatifs pour les N1 et/ou les championnats par catégories d'âge, jeunes, cadets ou Minimes).

2°) Les différentes périodes du calendrier sportif :

Le calendrier sportif de la nouvelle olympiade 2009/2012 a été établi dans un souci de simplification, et ce pour permettre aux entraîneurs de construire et organiser plus facilement les programmes d'entraînement de leur nageurs. Car c'est bien la logique d'un

calendrier sportif qui induit les grands principes de planification de l'entraînement, pour permettre l'accès à la performance.

Aussi, et pour faciliter la compréhension de tous, on peut considérer qu'il existe 3 grandes périodes dans le calendrier sportif 2009/2010 :

1. La 1^{ère} période « vie des clubs », du 15 septembre au 31 décembre 2009 :

Cette période de près de 4 mois, n'est pas dénuée de sens dans notre calendrier sportif, puisqu'elle laisse une place importante, à l'animation, à la création, à l'imagination des clubs, des comités départementaux et régionaux, dans l'unique objectif de mettre en place non pas un mais des calendriers sportifs qui respectent les « logiques » d'entraînement de chacun. En ce sens, la planification de l'entraînement ne doit plus s'organiser pour tous les clubs de la FFN autour d'une seule et implacable logique : préparer les Inter clubs Toutes Catégories comme par le passé....

Certaines compétitions organisées durant cette période pourront permettre aux nageurs de se qualifier pour les meetings qualificatifs à « label régional », programmées sur la 2^{ème} période du calendrier « meeting de qualification » entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2010. La liste des compétitions qualificatives pour les meetings régionaux de cette deuxième période du calendrier sera communiquée par le comité régional en début de saison sportive. Ces compétitions seront de fait inscrites au calendrier régional.

C'est pourquoi, la période de la « vie des clubs » DOIT être considéré comme une période propice à la mise en place au sein de nos calendriers sportifs (inter régionaux) régionaux et départementaux de **compétitions d'animation**, originales et nouvelles, et dans l'éventualité de **compétitions « qualificatives »**.

Les calendriers et programmes proposés devront donc tenter de satisfaire l'intérêt de toutes nos catégories de nageurs, et surtout s'adresser à tous les niveaux de pratique des nageurs de nos clubs régionaux.

2. La 2^{ème} période « meetings de qualification », du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 :

Cette période de 3 mois pleins, n'a d'autre but que de permettre à nos nageurs, quels que soient leurs niveaux, de tenter d'accéder à un niveau supérieur à celui qu'ils possédaient en début de saison sportive. L'objectif principal de cette période est donc simple : la mise en place au sein de nos calendriers de **compétitions de qualification** dans le respect des contraintes d'organisation pour chacun de niveaux de compétitions à atteindre.

En fonction des niveaux à atteindre, les exigences d'organisation ne sont donc pas les mêmes. D'où la reconnaissance de compétitions à « label ».

Le « **label national** » fixe les contraintes et exigences d'organisation des compétitions pouvant permettre à un nageur d'accéder à des championnats nationaux, en « toutes catégories » ou « par catégories d'âge » (PCA). Si ces contraintes et exigences d'organisation sont respectées, la compétition peut obtenir le « label national ». Elle est donc qualificative pour :

- Les Championnats Inter régionaux (ex : Nationale 3),
- La Nationale 2 (elle-même qualificative pour les N1),
- Les Championnats de France Jeunes,
- Les Championnats de France Cadets,
- Les Championnats de France Minimes.

Le « **label régional** » détermine quant à lui les contraintes et exigences d'organisation des compétitions pouvant permettre à un nageur d'accéder à des championnats régionaux, en « Toutes catégories » ou « par catégorie d'âge » (PCA). Si ces contraintes et exigences d'organisation sont respectées, la compétition peut obtenir le « label régional ». Elle est donc qualificative pour :

- Les Championnats Inter régionaux (ex : Nationale 3),
- Les Championnats régionaux TC ou PCA (ex : Championnat régional d'été ou Meeting de classement).

3. La 3^{ème} période « championnats nationaux et compétitions internationales » du 1^{er} avril à la fin de la saison sportive (environ 5 mois) :

Cette période d'environ 5 mois doit permettre aux nageurs de pouvoir « s'exprimer » au niveau de compétition pour lequel ils ont obtenu une ou plusieurs qualification(s).

Tous ne seront bien évidemment pas « champion » à leur niveau, mais pourront améliorer encore leurs performances sur cette période et se « projeter » dans l'avenir, s'agissant plus particulièrement dans l'avenir proche : la saison sportive 2010/2012....

Cette période concerne donc les **compétitions de « référence »**. Ainsi, à défaut de forcément être « LE » champion à son niveau et/ou dans sa catégorie d'âge, chaque nageur à la possibilité durant cette longue période de se réaliser, et de rechercher à améliorer ses performances sur une longue période du calendrier. Ses résultats pourront donc lui permettre d'obtenir un niveau de « série » l'année suivante TC et/ou PCA, c'est à dire d'accéder directement à un niveau de compétition(s) correspondant à cette ou ces séries, sans forcément être obligé de passer par l'intransigeante 2^{ème} période de nos calendriers sportifs réservée justement à la recherche de qualification.